



N°42

17/11/2016



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
s.desire@pa.chambagri.fr

Suppléance : ARVALIS

a.carrera@arvalisinstitutduvegetal.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :

FDGDON 64 / ARVALIS

s.desire@pa.chambagri.fr

a.peyhorque@arvalisinstitutduvegetal.fr

Oléagineux

Claire MARTIN-MONJARET

Terres Inovia

c.monjaret@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**

p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture Aquitaine-
Limousin Poitou-Charentes
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@alpc.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de
l'Alimentation Aquitaine-
Limousin-Poitou-Charentes
22 Rue des Pénitents Blancs,
87000 LIMOGES

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grandes cultures
ALPC N°X du J/M/2016 »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur www.aquitainagri.fr et sur le site de la DRAAF
www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Céréales à paille

- **Limaces** : les conditions climatiques actuelles sont favorables à leur activité et certaines parcelles plus à risque sont à surveiller plus attentivement (précédent colza, présence de paille). Surveillez vos parcelles et en particulier celles en cours de levée.
- **Pucerons (vecteurs de JNO)** : le risque est actuellement faible à moyen. Les parcelles offrant des conditions propices à l'installation des pucerons (exposition ensoleillée, haies protégeant du vent...) doivent cependant être surveillées régulièrement, ainsi que les parcelles n'ayant pas bénéficié d'une protection aux semis.
- **Cicadelle (vecteur des pieds chétifs)** : le risque est faible.

Colza

- **Charançon du bourgeon terminal** : risque élevé dans les parcelles non protégées de l'Est du Gers. Risque faible sur les autres secteurs.
- **Altises d'hiver (grosses altises)** : forte présence, mais risque très faible. Vigilance sur les parcelles tardives.

Céréales à paille

Le réseau d'observation est en cours de mise en place. Pour la rédaction de ce bulletin, les informations concernant l'état sanitaire des cultures et les stades phénologiques ont été fournies par nos partenaires sous forme de tour de plaine.

• Stades phénologiques

Les premiers semis de céréales à paille ont eu lieu entre le 16 et le 20 octobre, une deuxième vague de semis a été réalisée entre le 20 octobre et le 30 octobre (semis majoritairement réalisés sur cette période), la dernière période de semis s'est déroulée du 1^{er} novembre pour s'arrêter le 5 novembre à l'arrivée des pluies. Toutes les parcelles de céréales n'ont pas encore été semées à ce jour en raison des pluies et/ou des semis prévus derrière maïs.

Les stades des céréales varient de levée à 2 feuilles (BBCH09-12). Le stade 1-2 feuilles (BBCH11-12) est le stade majoritaire.

• Limaces

Quelques dégâts peuvent être observés sur les parcelles les plus à risque et plus particulièrement sur les bordures.

Facteurs favorables aux limaces	
Historique de la parcelle	Parcelles fréquemment attaquées par les limaces les années précédentes
Type de sol	Sol argileux, limons-argileux et argilo-calcaires, motteux, pierreux offrant des abris aux limaces
Précédents	Colza, céréales d'hiver ou des cultures pluriannuelles (jachère, prairie...) favorisant le maintien de l'humidité du sol au cours de l'été
Travail du sol	Superficiel avec présence de pailles ou résidus de cultures
Environnement	Proximité de friches, bois, bas-fonds ou autres cultures sensibles
Date de semis	Semis précoces offrant une plage d'action plus longue pour les limaces
Autres	Un développement de la culture lent végétation durant l'inter-culture très développée

Période de risque : du semis à début tallage (BBCH 00 à 21).

Seuils indicatifs de risque :

- Avec piégeage : à partir de 16 limaces piégées, le risque est élevé.
- Sans piégeage : 20% des feuilles attaquées.

Évaluation du risque

Les conditions climatiques sont favorables à l'activité des limaces. Les parcelles de céréales à paille sont à surveiller dès la levée.

• Pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO)

Des pucerons ailés sont actuellement observés sur les pièges mis en place dans les cultures, cependant sur feuilles aucun puceron n'a été observé.

Facteurs favorables aux pucerons	Effets
Été tempéré	Favorable aux populations de pucerons
Présence de plantes hôtes (repousses de céréales, adventices, maïs)	Maintien des populations de pucerons Réservoir de virose
Semis précoces	Présence des pucerons sur les plantes plus précocement et plus longtemps, entraînant un risque de contamination plus important
Températures automnales moyennes autour de 10-11°C	Favorisent l'implantation des colonies de pucerons
Hiver doux	Maintien des populations en place

Période de risque : de levée à fin tallage (BBCH 09 à 29).

Pucerons à observer :

- dès la levée pour les parcelles non traitées et à partir de la fin de la rémanence de la protection insecticide si les conditions climatiques sont toujours favorables aux pucerons.
- par beau temps et de préférence en début d'après-midi au moment où les températures sont les plus élevées. Les pucerons ayant tendance à se mettre à l'abri le soir et le matin au pied du feuillage, il est préférable de retarder l'observation pour avoir de bonnes conditions, ce qui évitera une sous-estimation des populations.
- vérifier la présence d'auxiliaires : une forte présence d'auxiliaires (la coccinelle par exemple) peut réduire de façon significative la présence de pucerons.

Seuils indicatifs de risque :

10% des plantes avec pucerons ou proche des 10% si la présence de pucerons est constatée pendant 10 jours.

Évaluation du risque

Les conditions climatiques actuelles sont moyennement favorables aux pucerons. Attention toutefois aux parcelles protégées des vents froids (présence de haies, exposition ensoleillée) qui peuvent être plus propices à l'installation des pucerons. Dans tous les cas, les céréales ne bénéficiant pas d'une protection aux semis sont à surveiller en priorité.

• **Cicadelles vectrices des pieds chétifs (WDV)**

La présence de la cicadelle *Psammatettix alienus* a été relevée sur quelques pièges, mais leur présence reste très faible.

Facteurs favorables à la cicadelle
Semis précoces (offrent une plage d'action plus longue aux cicadelles)
Journées chaudes, sans vent
Présence de bois, haies lui servant d'abris
Parcelles caillouteuses
Exposition des parcelles au sud

Période de risque : de levée à 3 feuilles (BBCH 09 à 13).

Seuil indicatif de risque : au-delà de 30 captures hebdomadaires.

Évaluation du risque

Les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des cicadelles.

Le réseau d'observations Colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement constitué de **51 sites**. Au cours des sept derniers jours, **33 parcelles** ont fait l'objet d'une observation.

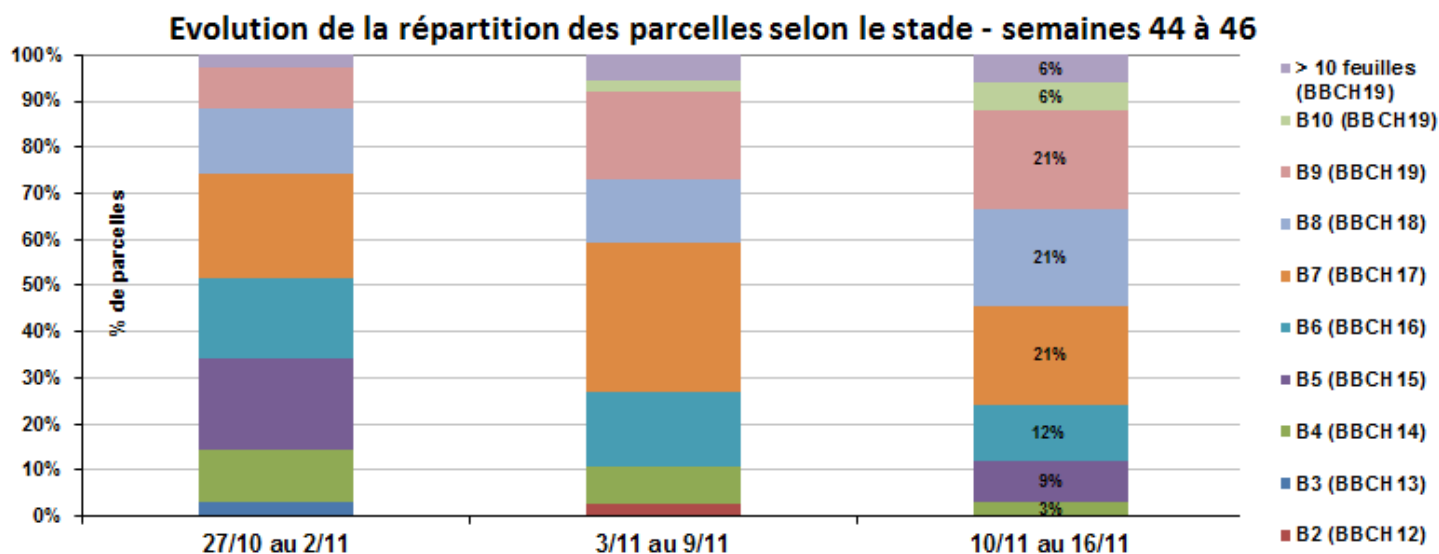
• Stades phénologiques et état des cultures

A la faveur de conditions météo dominées par l'humidité et une relative douceur, les colzas continuent de progresser en stades. La culture rencontre des conditions globalement favorables à son développement et à sa croissance.

Ces conditions climatiques favorables devraient se maintenir au cours des prochains jours.

Comme le montre le graphe ci-dessous, l'année est marquée par une forte hétérogénéité des stades. Cela appelle à la vigilance d'autant que cette hétérogénéité est souvent importante au sein même des parcelles ; cette année plus que jamais, **la surveillance** des colzas doit rester régulière et tenir compte de ces irrégularités de stade intra-parcellaires.

La totalité des parcelles a désormais dépassé le stade 4 feuilles. La majorité d'entre elles (75%) se situent entre les stades B6 (BBCH16) et B9 (BBCH19). Les conditions climatiques contribuent à retrouver une certaine homogénéité dans certaines zones.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle quand 50% des plantes l'ont atteint.

• Charançon du bourgeon terminal (adulte)

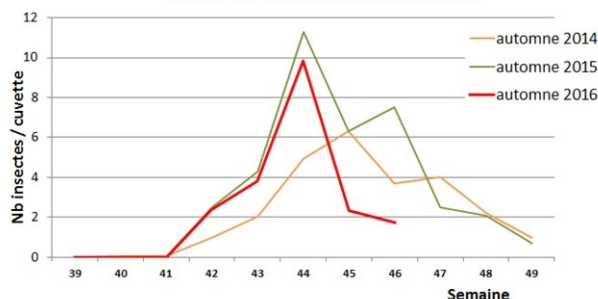
L'**activité** des CBT adultes reste **faible** pour la 2^{ème} semaine consécutive. 56% des parcelles observées ont enregistré des captures cette semaine (même niveau que la semaine dernière). Mais seules **6%** présentent un **nombre significatif** de CBT adultes, soit plus de 5 individus par cuvette (contre 14% la semaine dernière). Ces prélèvements significatifs ont été réalisés dans **l'Est du Gers**.

Le pic d'activité des CBT adultes s'est étalé des semaines 42 à 44 (du 20 octobre au 3 novembre) sur une zone comprenant le Gers, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, la région Toulousaine et le Lauragais. Sur cette zone, seul l'Est du Gers présente un pic d'activité plus tardif.

Les conditions climatiques à venir incitent toutefois à rester vigilant et à attendre pour statuer sur la fin de la période de risque.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeur nulles)
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Midi-Pyrénées



Erratum : les chiffres fournis pour les semaines 42 et 43 de la campagne 2016 ont été corrigés par rapport aux BSV précédents. Néanmoins, l'évaluation du risque réalisée alors reste tout à fait valable.

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décollement du bourgeon terminal. Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

Seuil de nuisibilité : il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que **sa seule présence** sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de **8 à 10 jours** après les 1^{ères} captures significatives.

Evaluation du risque :

- **sur l'Est du Gers** : **risque élevé sur les parcelles non protégées**, le risque est d'autant plus important que les colzas sont peu développés,

- **sur les secteurs où le CBT a été détecté de façon significative entre les semaines 42 et 44 (Gers, Tarn, Tarn-et-Garonne, Région Toulousaine et Lauragais)** : risque faible, à suivre la semaine prochaine.

- **sur les autres secteurs où le CBT n'a pas encore été détecté en nombre significatif (Nord Lot et Garonne et reste région Aquitaine + Ariège Lot et Aveyron)** : pas de risque à ce jour. Suivez les prochains BSV pour connaître l'évolution du risque.

Attention : le risque parcellaire lié au CBT ne s'évalue pas uniquement sur une parcelle, mais à l'échelle d'un réseau de parcelles.

• **Altise d'hiver ou grosse altise**

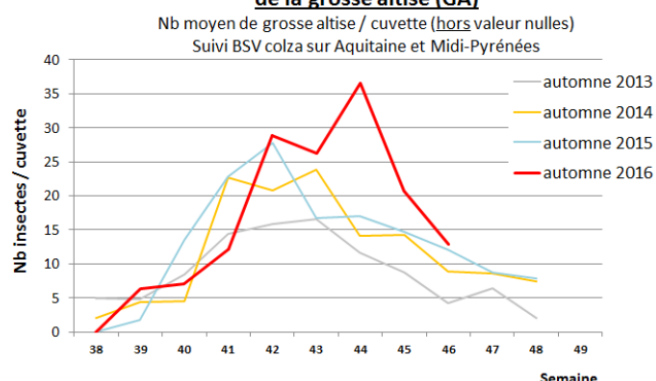
L'activité des grosses altises diminue cette semaine, mais la pression exercée par l'insecte demeure non négligeable.

24 parcelles piègent encore des grosses altises adultes, et 41% avec un niveau de capture significatif, contre 65% la semaine dernière (plus de 5 individus par cuvette).

Période de risque : de la levée jusqu'à 3 feuilles comprises.

Seuil de nuisibilité : compte tenu des conditions de l'année, le seuil est abaissé à 3 pieds sur 10 avec morsures.

Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)



Évaluation du risque :

Toutes les parcelles du réseau ont **dépassé le stade 3 feuilles** et sont à présent hors de risque vis à vis de la grosse altise adulte.

Toutefois le risque reste fort pour les parcelles les plus tardives concernées par des hétérogénéités de stades (et donc des plantes à moins de 3 feuilles au sein des parcelles).

• **Larves de grosse altise**

Les toutes premières larves ont été observées sur 1 parcelle dans le Tarn, avec une faible intensité (5% des plantes avec au moins une galerie).

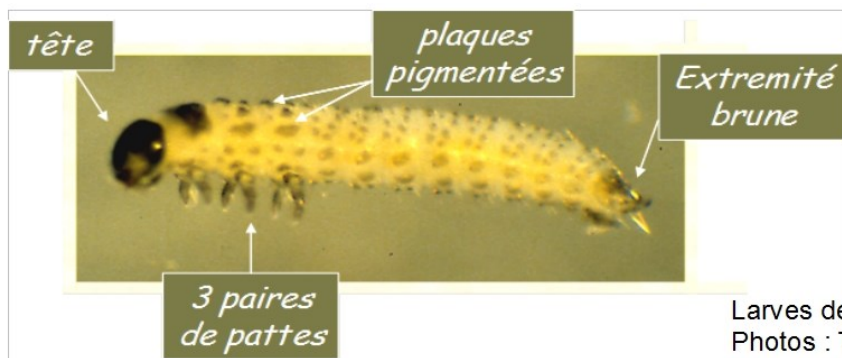
Période de risque : du stade rosette jusqu'au décollement du bourgeon terminal.

Seuil de nuisibilité : 70% des plantes avec au moins une larve au stade rosette.

Évaluation du risque :

Risque nul à ce jour. Cependant l'observation des parcelles devrait débuter, en particulier celles non protégées contre le CBT. Les gros colzas sont moins exposés à une migration rapide des larves dans le cœur des plantes, et donc moins à risque.

Une simulation du cycle de développement des larves sera proposée dans les prochains BSV, permettant d'affiner le risque, en particulier en tenant compte du stade larvaire.



Larves de grosse altise
Photos : Terres Inovia

• Autres bio-agresseurs

Une parcelle de Gironde et une parcelle des Landes signalent la présence de **phoma sur feuilles**, avec une intensité modérée (respectivement 15% et 5% de plantes touchées). Il n'y a pas de corrélation entre la présence de cette maladie sur feuilles à l'automne et sa présence au collet au printemps. Le risque peut être considéré comme nul à ce jour. Le seul levier contre le phoma est le choix variétal.

Évaluation du risque : risque nul à ce jour.



Macules de phoma (Terres Inovia)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes Grandes cultures sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maïsadour, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".